

Un challenge pour évaluer les populations piscicoles

Jusqu'au 10 août, l'Observatoire local de la biodiversité (OLB) propose aux pêcheurs de participer à un vaste défi de recensement des poissons. Objectif : affiner les connaissances, notamment concernant les espèces introduites

Depuis le 1^{er} juillet et jusqu'au 10 août, les pêcheurs sont invités à participer au challenge SIDA à Pesca mis en place par l'Observatoire local de la biodiversité (OLB). Pour chaque espèce de poisson pêchée, les participants devront envoyer une photo des spécimens ainsi que la localisation (qui peut être approximative s'ils ne souhaitent pas divulguer leurs coordonnées de pêche) via le formulaire disponible sur le site www.casallacqua.it. Une photo de chaque cours d'eau prospecté est exigée. Plusieurs prix sont proposés aux participants.

Violette Foubert, chargée d'étude du Centre permanent d'initiative pour l'environnement de Centre Corse (CPIE), revient sur les enjeux de cette opération.

Pourquoi avoir lancé ce concours ?

C'est la première fois que l'on organise ce concours. Je vais remettre les choses dans leur contexte. L'OLB, qui fut créée depuis 2011, a été mise en place afin de recueillir des données sur les espèces piscicoles introduites dans les cours d'eau et les plans d'eau en Corse. Le principe de cet observatoire est le suivant : une partie scientifique, où l'on va tenter de connaître la répartition des espèces introduites, où elles se trouvent, comment elles se dispersent. Et une partie science participative dans laquelle il s'agit d'impliquer les pêcheurs, dans l'observation des espèces et l'amélioration des connaissances. Mais nous nous sommes rendu compte que la mobilisation des pêcheurs est peu évidente. C'est pourquoi cet année, nous avons décidé d'organiser un challenge, en exploitant les savoirs qu'ils ont à leur disposition. L'objectif est de les inciter à prospecter les cours d'eau sur lesquels nous ne bénéficions d'aucune information. C'est aussi l'occasion de faire connaître cet observatoire et de recueillir fin à certaines inconnues relatives aux espèces introduites. Les pêcheurs ont peur qu'il n'y ait été mis en place pour imposer la pêche alors qu'il n'en est rien.



Violette Foubert est chargée d'étude au CPIE A Rinasca.

JOSE MARTINETTI

pour améliorer les connaissances. Nous espérons avoir une dizaine d'inscrites.

En tant que CPIE quelle marge d'action avez-vous ?

Soit nous identifions des besoins sur le territoire et nous essayons de développer des actions et des projets pour y répondre. Soit ce sont, par exemple, des collectivités qui ont un besoin et qui viennent nous demander un accompagnement. Notre force c'est d'être à l'initiative de nouveaux projets et de nouvelles actions. C'est un petit peu le jeu, il y a une part de risque là-dessus.

Revenons-en aux poissons.

Quelles répercussions liées à ces espèces introduites avez-vous recensées ? Nous disposons de plus de 1 000

données d'espèces recensées sur le territoire, à la fois par des particuliers et par des pêcheurs scientifiques répartis sur l'OLB français de la biodiversité (CPIE). Nous avons une bonne connaissance du peuplement piscicole de l'île. On peut déjà voir des évolutions sur certains cours d'eau qui sont régulièrement pêchés. On peut observer l'arrivée d'espèces introduites ou au contraire, la disparition. À titre d'exemple, l'introduction de saumon de l'Atlantique dans le lac de Melu a entraîné une disparition de la population de truites qui y était présente. Lorsque j'ai débuté en 2013, j'avais noté beaucoup d'intérêt de la part de pêcheurs sur ces espèces introduites et un manque de prise de conscience. Cinq ans plus tard, les pêcheurs sont au courant, ils sont sensibilisés et

familiarisés avec ce problème. La partie sensibilisation et communication a bien fonctionné.

De quelle manière effectuez-vous cette sensibilisation ?

En faisant de l'information (foires, stands, etc.), en envoyant un grand nombre de flyers et plaquettes tous les ans dans les magasins de matériel de pêche, ou dans les commerces qui vendent les carpes. Nous avons aussi créé un petit dossier qui permet d'identifier les espèces de poissons. Cet outil est lui aussi distribué et compris dans les écoles dans le cadre du programme Eco'Fau. Un spot télévisé était aussi diffusé en 2015. Nous avons énormément travaillé sur la communication, c'est pourquoi cette année, avec le challenge, nous allons plus aborder l'aspect sciences

participatives et l'implication des pêcheurs.

Est-ce que ces opérations de sensibilisation ont eu des effets bénéfiques sur les évolutions de peuplement des espèces introduites ?

Très concrètement, une fois que les poissons sont pêchés, c'est terminé. Il y a déjà eu une vingtaine d'espèces introduites. La seule chose que je peux facilement mesurer, c'est la sensibilisation des pêcheurs.

En termes d'actions, qu'est-ce qui serait possible ?

Aujourd'hui on ne peut pas détruire des espèces, sauf si elles sont sur des listes d'espèces introduites. Or celles qui sont introduites en Corse, sont pour la plupart communes sur le Continent, elles n'ont pas le statut d'espèces exotiques envahissantes. Si c'était le cas nous aurions l'obligation de les détruire. Le brochet, par exemple, qui a été introduit ici, est une espèce préjudiciable sur le Continent. On aurait du mal à justifier une destruction de cet espèce du fait qu'il n'y a aucune étude scientifique n'a été menée sur l'impact que ces poissons ont sur les populations indigènes. Nous n'avons pas les moyens pour mener une telle étude alors qu'il serait très important de le faire. Nous ne disposons que d'observations, par exemple concernant la présence de silures dans la Grotta, de carpes dans le Tavignanu, de poissons-chats à Régaglia ou dans le Gola...

De quels moyens disposez-vous ?

Nous avons un site internet qui s'appelle Casa di Tacupia. C'est un état d'ordre disponible sur lequel on retrouve toutes les informations liées aux populations piscicoles. D'ailleurs nous aimerions pouvoir nous en servir durant le challenge. Les pêcheurs y communiquent leurs relevés. En dehors du concours, tous les pêcheurs peuvent d'ailleurs communiquer leurs informations par ce biais.

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-PAUL MILLELIRI